



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**UNIVERSITÉ  
TOULOUSE III  
PAUL SABATIER**



**Cession de bail à titre gracieux d'un terrain  
pour fermage appartenant à l'OMP.**

**Conseil d'administration du 7 novembre 2022**

**Délibération 2022/11/CA-029**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L331-1 à L331-11, R331-1 à R331-7 et L411-35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la cession de bail de fermage à titre gracieux de deux parcelles cadastrales D 0052 et D 0054 situées sur la commune de Campistrous.**

Toulouse, le 7 novembre 2022

Le Président,



Jean-Marc BROTO

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 33

Nombre de voix favorables : 33

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0